

# FICHE DE POSTE

Tous les postes du Ministère de la culture et de ses établissements sont ouverts aux personnes reconnues comme travailleur.euse handicapé.e

Intitulé du poste : <b>Mouleur-tourneur en plâtre (H/F)</b>		Catégorie statutaire / Corps : <b>Apprentissage en alternance</b>
--	--	---

Domaine(s) Fonctionnel(s) : **Culture / Métiers d'art**

Emploi(s) Type : **Manufacturier d'art (CUL08B)**

**Localisation administrative et géographique / Affectation :**  
Cité de la Céramique Sèvres & Limoges  
2, place de la Manufacture  
92 310 Sèvres

**Missions et activités principales :**  
Au sein du département de la création et de la production de la cité de la céramique Sèvres & Limoges, sous la responsabilité du chef d'atelier et de la cheffe du service de la fabrication, le mouleur-tourneur en plâtre (H/F) est chargé-e de réaliser, à partir du plâtre ou d'autres matériaux, les modèles dépourvus d'ornements et les moules destinés à une édition en céramique, en les adaptant à chaque procédé de fabrication.

A ce titre, il-elle est garant-e :

- de la réalisation en plâtre de certains modèles, de révolution ou non,
- de la réalisation des moules (à sous-pièces ou non) destinés à une édition en céramique, adaptés à chaque procédé de fabrication, ainsi que des noyaux ou mères de moules nécessaires à leur reproduction,
- de la réalisation des pièces nécessaires à l'activité des ateliers,
- de l'application d'échelles d'agrandissement et de réduction,
- de la réalisation des dessins techniques préparatoires,
- du travail du plâtre, des moulages en élastomère et résines,
- du moulage à creux perdu et du moulage à la gélatine,
- de la réalisation et de l'entretien des outils nécessaires à l'exécution des pièces à réaliser,
- de l'entretien, la restauration et la reproduction des modèles originaux, des modèles coupés et des moules conservés,
- d'un travail de conservation préventive des modèles et des moules,
- du signalement de l'état de fonctionnement et de maintenance des outils et des machines qui lui sont confiés,
- de l'entretien de l'atelier et du matériel.

Activités et compétences du métier  
**L'organisation de l'activité**

- organiser l'activité et le planning de l'atelier
- aménager le poste de travail en fonction de l'activité
- faire des recherches autour des pièces à créer

- adapter les techniques de réalisation aux projets
- gérer les archives de l'atelier
- évaluer le temps d'activité pour répondre aux besoins de la production
- évaluer la quantité de matières pour répondre aux besoins de la production, prévoir les approvisionnements
- effectuer le suivi de la production de l'atelier (quantité, qualité)
- s'informer sur les besoins en outils, en machines et en maintenance
- transmettre ces besoins
- travailler de concert avec d'autres ateliers (sculpture-modelage de formes et de figures, moulage-reparage, petit coulage, grand coulage, garnissage-découpe, calibrage, montage-ciselure)
- répondre aux besoins des ateliers
- fabriquer et se doter des outils (en bois et en métal) nécessaires à l'activité

#### **La fabrication d'un moule**

- raisonner le moule
- étudier la mise en œuvre du moule par différentes techniques de prise d'empreintes
- maîtriser le gâchage et le débullage du plâtre
- travailler le plâtre frais
- exécuter les éléments taillés d'un moule

#### **Le tournage sur plâtre**

- se servir d'un tour à plâtre
- maîtriser les outils de tournage du plâtre
- se référer au dessin technique
- ébaucher en frais du plâtre mis en rotation
- tailler le plâtre en dur fidèlement à un comparateur
- centrer, assembler, ajuster et repérer les différentes parties qui composent le modèle et le moule

#### **Le traînage**

- se référer au dessin technique
- fabriquer un gabarit
- réaliser un bâti porte-calibre / un sabot
- exécuter le traînage de la pièce
- réaliser le montage et les finitions de la pièce

#### **Le calibrage**

- se référer au dessin technique
- réaliser un gabarit
- se servir d'une calibreuse
- ajuster sur le mandrin un plateau, un modèle, une mère de moules
- régler le calibre
- calibrer par abaissements progressifs du calibre sur le plâtre frais en rotation
- retoucher en frais
- démouler
- emmandriner et tailler la forme définitive du moule et des emboîtements

#### **Le creux perdu**

- traiter le modèle en terre
- raisonner le moule
- prendre les empreintes en staffant
- couler le plâtre
- décocher

#### **Les moules en matières souples**

- se référer au modèle
- raisonner le modèle et le moule
- réaliser la membrane

- réaliser la membrane
- réaliser les chapes
- préparer la matière souple pour le coulage
- couler la matière souple

### **Les noyaux et les mères de moules**

- se référer au moule
- concevoir les différentes parties qui composent le noyau / la mère de moules

### **Les modèles**

- observer et analyser un projet
- concevoir le dessin technique de la pièce
- se munir des outils nécessaires à la fabrication du modèle
- ébaucher la forme (par ossature, calibrage, tournage, modelage)
- tailler une forme en direct, le cas échéant
- retoucher un tirage (en respectant l'original : pièce de réédition)
- agrandir ou réduire un modèle
- accompagner l'intention de l'artiste (création)
- suivre le résultat de la forme cuite
- si besoin, remonter un modèle après le tirage et la retouche éventuelle des différentes parties

### **Le découpage d'un modèle**

- se mettre en relation avec les ateliers concernés (moulage-reparage, sculpture-modelage de formes et de figures, petit coulage, grand coulage, garnissage-découpage, calibrage, montage-ciselure)
- raisonner une pièce de façon à procéder au moulage
- retoucher les morceaux abîmés
- remonter un modèle après le tirage et la retouche éventuelle des différentes parties
- effectuer les finitions

### **Le patrimoine et la restauration**

- assurer la conservation et la restauration des moules (Magot)
- travailler avec le service des Archives et de la Conservation
- entretenir, restaurer, mouler et reproduire les modèles originaux, les modèles coupés et les moules concernés
- tenir à jour la base de données
- gérer la collection (entrées, sorties, maintenance)
- surveiller les constantes de conservation des collections
- rendre compte des constantes de conservation, de l'état des collections et des bâtiments

### Activités et compétences transverses aux autres métiers de la Manufacture

#### **L'environnement professionnel**

- connaître la fonction publique d'État
- connaître la Cité de la céramique – Sèvres & Limoges
- connaître, appliquer et faire appliquer les règles régissant l'hygiène, la santé et la sécurité dans la structure et l'atelier

#### **La culture professionnelle**

- connaître la production céramique
- maîtriser son processus de fabrication céramique
- développer sa culture professionnelle
- développer sa culture d'établissement
- s'inscrire dans une culture commune aux ateliers

#### **La gestion de projets (bureau d'études)**

- être force de proposition dans le cadre des projets de production (création ou réédition, montage des dossiers-projets)
- travailler dans un groupe réunissant plusieurs ateliers dans le cadre d'un projet spécifique (bureau d'études)

- comprendre la demande des artistes / retrouver les gestes des artisans d'autrefois
- étudier la faisabilité de la demande
- être force de proposition pour l'ajustement du projet au regard des contraintes
- réaliser un cahier des charges
- accompagner un projet dans sa globalité, du concept à la réalité

#### **Le patrimoine et la création**

- assurer la conservation des fiches techniques de chaque pièce à traiter au niveau de l'atelier
- mettre à jour l'archivage des fiches techniques de l'atelier
- rédiger une fiche technique pour chaque pièce nouvelle
- participer au travail collaboratif des ateliers de la manufacture auprès des artistes

#### **La formation professionnelle**

- transmettre à ses pairs les savoir-faire de l'atelier
- se documenter sur les techniques anciennes
- intégrer les technologies de conception graphique dans sa pratique professionnelle
- présenter les savoir-faire de l'atelier à des publics divers dans des situations diverses

### **Compétences principales mises en œuvre : (cotés sur 4 niveaux initié – pratique – maîtrise - expert)**

#### **Compétences techniques :**

Connaissance en décoration céramique (expertise) ;

Connaissances des matières et procédés céramiques (maîtrise) ;

- 1 Connaissances artistiques spécifiques à l'emploi (histoire de l'art et de la céramique) (expertise) ;
- 2 Connaissance et respect des règles d'hygiène et sécurité (maîtrise).

#### **Savoir-faire**

Rigueur  
Sens du travail en équipe  
Concentration  
Précision  
Autonomie  
Prise de recul  
Réactivité

#### **Savoir-être (compétences comportementales)**

Capacité d'adaptation  
Sens de l'organisation  
Curiosité  
Sens de la communication, capacité à transmettre  
Persévérance

### **Environnement professionnel :**

#### **Un établissement public – employeur : la Cité de la céramique – Sèvres et Limoges**

Depuis le 1er janvier 2010, la Manufacture nationale de Sèvres (fondée en 1740) et le Musée national de la céramique (début du XIXe siècle) sont réunis au sein d'un établissement public administratif du ministère de la culture et de la communication. Le 1er mai 2012, le musée national Adrien Dubouché (milieu du XIXe siècle), auparavant service à compétence nationale a rejoint l'établissement public.

Grâce aux richesses respectives de ses trois composantes, l'établissement vise à la création d'un pôle national de la céramique et des arts du feu, avec une nouvelle lecture des collections rassemblées et leur plus large diffusion, nationale et internationale, une politique cohérente des publics, la création d'un centre de recherche scientifique et appliquée sur la

céramique, une mise en valeur de l'ensemble immobilier et la poursuite du développement de la création artistique et de la production de porcelaine.

La Cité représente pleinement la richesse des collections nationales et l'excellence des métiers d'art et de la création en France.

#### Manufacture de Sèvres

La Manufacture nationale de Sèvres a pour mission de produire des objets d'art en porcelaine grâce à des techniques manuelles, conservées et transmises depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle.

Au sein de la manufacture de Sèvres, l'école de Sèvres forme des apprentis à leur métier en atelier dans le cadre d'une formation par la voie de l'apprentissage de deux années conduisant, en lien avec le CFA Paris Académie Entreprises, à l'obtention de Brevet des métiers d'art (céramique). Parallèlement à l'obtention du BMA, les apprentis sont préparés aux épreuves du concours de technicien d'art (céramique) pour pouvoir intégrer le corps des techniciens d'art et entrer dans les effectifs permanents de la Manufacture.

#### Musée national de la céramique

Le Musée national de céramique a la vocation de conserver et présenter les céramiques de tous les temps et de tous les pays. À côté des terres cuites et vernissées, la faïence, le grès, la porcelaine, les vitraux, les émaux peints et la verrerie complètent ce panorama des arts du feu.

#### Musée national Adrien Dubouché

Le Musée national Adrien Dubouché, situé à Limoges est au cœur de la capitale française de la production porcelainière dont il a suivi l'essor et le développement ; ses collections concernent toute l'histoire de la céramique, elles témoignent aussi d'une attention toute particulière portée aux productions des manufactures limousines aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles.

La Cité de la céramique – Sèvres et Limoges compte aujourd'hui environ 230 agents, dont 120 à la Manufacture.

#### ***Liaisons hiérarchiques***

- *Chef de l'atelier*
- *Cheffe du service de la décoration*
- *Directrice du Département de la création et de la production*
- *La formation en apprentissage est placée sous la responsabilité d'un ingénieur formation.*

#### ***Liaisons fonctionnelles***

L'apprenti-e est amené-e à travailler avec l'ensemble des agent-e-s de la Manufacture.

#### **Promotion de l'égalité et la lutte contre les discriminations dans la fonction publique**

En vertu de la charte pour la promotion de l'égalité et la lutte contre les discriminations dans la fonction publique, à compétences égales, seront privilégiées les inscriptions émanant de jeunes sans emploi âgés de 30 ans au plus, de personnes vivant dans un quartier prioritaire de la politique de la ville, dans une zone de revitalisation rurale, dans une collectivité d'Outre-mer, dans les territoires dans lesquels les jeunes connaissent des difficultés particulières d'accès à l'emploi, de personnes en situation de chômage de longue durée, âgées de 30 ans au plus et bénéficiaires soit : du revenu de solidarité active, de l'allocation de solidarité spécifique ou de l'allocation aux adultes handicapés.

**Dans le cadre de sa stratégie de Responsabilité Sociale des Organisations (RSO), le ministère de la Culture et ses établissements publics s'engagent à promouvoir l'égalité professionnelle et la prévention des discriminations dans leurs activités de recrutement. Une cellule d'écoute, d'alerte et de traitement est mise à la disposition des candidats ou des agents qui estimeraient avoir fait l'objet d'une rupture d'égalité de traitement.**

**Perspectives d'évolution :** Concours de technicien d'art, spécialité céramique à l'issue de la formation en apprentissage

**Spécificités du poste / Contraintes / Sujétions :** Port d'équipements de protection individuelle dans le cadre de certaines activités du poste

### **Profil du candidat recherché (le cas échéant)**

#### **Promotion de l'égalité et la lutte contre les discriminations dans la fonction publique**

En vertu de la charte pour la promotion de l'égalité et la lutte contre les discriminations dans la fonction publique, à compétences égales, seront privilégiées les inscriptions émanant de jeunes sans emploi âgés de 30 ans au plus, de personnes vivant dans un quartier prioritaire de la politique de la ville, dans une zone de revitalisation rurale, dans une collectivité d'Outre-mer, dans les territoires dans lesquels les jeunes connaissent des difficultés particulières d'accès à l'emploi, de personnes en situation de chômage de longue durée, âgées de 30 ans au plus et bénéficiaires soit : du revenu de solidarité active, de l'allocation de solidarité spécifique ou de l'allocation aux adultes handicapés.

Les candidats doivent être titulaires d'un diplôme de niveau V (ex : CAP céramique), mais il est recommandé de justifier d'un diplôme de niveau IV (baccalauréat ou d'un baccalauréat professionnel ou BMA ou tout autre diplôme de niveau équivalent ou supérieur : DMA, DEUG, licence, master, ...). En effet, les enseignements généraux qui auront été validés dans le cadre d'un diplôme de niveau IV ou supérieur, feront l'objet d'une dispense d'enseignement et seront remplacés par autant d'heures d'enseignement professionnel en atelier dans le cadre de la formation conduisant au BMA par l'apprentissage.

Les candidats à cette formation au BMA par l'apprentissage doivent être âgés de moins de 30 ans au 2 septembre 2019 (date de l'entrée en scolarité).

### **Qui contacter ?**

Toutes les informations concernant ce recrutement figurent sur le site internet : [www.sevrescitereceramique.fr](http://www.sevrescitereceramique.fr).

Le dossier d'inscription ainsi que les pièces complémentaires à joindre sont à retourner, de préférence par voie électronique à [formation@sevrescitereceramique.fr](mailto:formation@sevrescitereceramique.fr) ou par voie postale à : Cité de la céramique – Sèvres et Limoges, Recrutement BMA, 2 place de la Manufacture, 92310 Sèvres.

Ce dossier est téléchargeable sur le site [www.sevrescitereceramique.fr](http://www.sevrescitereceramique.fr) (Manufacture / Ecole de Sèvres, du 11 février au 12 avril 2019). Il devra être retourné complet soit par voie électronique à : [formation@sevrescitereceramique.fr](mailto:formation@sevrescitereceramique.fr), soit par voie postale à l'adresse ci-dessus, le 19 avril 2019 au plus tard à 23 heures (heure de Paris). Passé cette date, aucun dossier ne sera accepté.

Les conditions d'âge et de diplômes s'apprécieront à la date de la rentrée scolaire 2019-2020.

Date de mise à jour de la fiche de poste :

*Les candidatures seront examinées collégalement. Les personnes présélectionnées seront invitées à un ou plusieurs entretiens.*